

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Documents de voyage : le nouveau passeport biométrique Cémac-Gabon homologué



Photo: DR

La ministre de la Défense nationale Félicité Ongouori Ngoubili et le président de la Commission de la Cémac, Pr Daniel Ona Ondo, officialisant l'homologation du passeport Cémac-Gabon.

ENA
Libreville/Gabon

Le nouveau passeport biométrique ordinaire de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac-Gabon) estampillé Gabon a été homologué à Libreville le dimanche 15 mai 2022 au cours d'une cérémonie présidée par la ministre de la Défense nationale, Félicité Ongouori Ngoubili (représentant le ministre d'État en charge de l'Intérieur), en présence du ministre des Affaires étrangères, Michael Mousa Adamo et du président de la Commission de la Cémac, Pr Daniel Ona Ondo. " Ce document de voyage est l'illustration de l'engagement du président de la République, Ali Bongo Ondimba, aux côtés de ses pairs de la sous-région, pour une véritable intégration sous-régionale et une meilleure circulation des personnes et des biens ", a dit, d'entrée, la ministre gabonaise de la Défense qui n'a pas manqué de souligner les vertus sécuritaires de ce nouveau passeport. Lequel bénéficie, à en juger par ses spécifications, des dernières technologies telles que la nouvelle puce électronique intégrant da-

vantage de données biométriques par rapport au précédent document.

Elle a, en conséquence, félicité le gouvernement gabonais pour l'aboutissement de ce dossier qui a vu intervenir plusieurs expertises dont celles essentiellement de la DGDI (Direction générale de la documentation et de l'immigration).

Intégrant les motifs de la Cémac (mentions, logo et armoiries), ce passeport biométrique ordinaire Cémac-Gabon présente également la diversité culturelle de notre pays, tout en restant dans le strict respect des obligations techniques en matière d'élaboration de ce type de document. Mais, surtout, la notion de sécurité y est accrue pour prévenir toute tentative de falsification. En cela, le nouveau passeport est bien pourvu.

" Le Gabon a innové en respectant les règles établies. En plus d'un design soigné, l'usage du polycarbonate renforce les mécanismes de sécurité et rend difficiles les manœuvres de falsification ", s'est félicité le directeur des systèmes d'information de la DGDI, Eddy N'Gaba.

Homologuant le nouveau passeport, le Pr Daniel Ona Ondo a exprimé sa

fiereté et sa reconnaissance aux différents intervenants dont l'expertise a permis cette avancée qui vient renforcer les moyens d'intégration sous-régionale et d'une meilleure circulation des personnes. De ce fait, il a loué le travail de la DGDI

ainsi que d'autres administrations impliquées dans la réalisation de ce document, avant de parapher avec la ministre de la Défense nationale des documents relatifs à l'homologation de ce nouveau document de voyage.

Il reste l'homologation prochaine des passeports de service et diplomatique Cémac-Gabon.

A noter, d'une part, que le Gabon, à l'inverse de ses voisins, délivrera un passeport biométrique de couleur bleu destiné aux

réfugiés qu'il accueille sur son sol. D'autre part, les passeports ordinaires actuellement en circulation demeurent valables. Leur renouvellement n'interviendra qu'à leur expiration. Ils seront alors estampillés Cémac.



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°01

Sélection régionale ouverte n°56/BEAC/DGE-DCBCG/SRO/Ser/2022 du 25 avril 2022 pour la maîtrise d'œuvre en vue de la réhabilitation du patrimoine immobilier de la BEAC à Berberati

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter une entreprise spécialisée en vue de la réhabilitation du bâtiment abritant son agence de Berberati. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la *sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition*.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
📠 : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de *cent mille (100 000) francs*. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard **le mercredi 25 mai 2022 à 12 heures précises** (heure de Yaoundé).

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en *deux phases*. Les plis administratifs et techniques seront ouverts **le mercredi 25 mai 2022 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis financiers seront ouverts pour les propositions jugées conformes, à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, le 25 AVR 2022

Le Président de la Commission,

